

Le rôle joué par Henry Dunant à Berlin en septembre 1863 en faveur de la conférence internationale de Genève et son voyage à travers les états allemands et l'Autriche

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les réalisateurs des plans de Dunant et sont entrés dans l'histoire de la Croix-Rouge en tant que *co-fondateurs du mouvement*.

La puissance de l'idée qu'insuffla le Comité des Cinq, il y a 100 ans, aux grands responsables de ce monde était si forte qu'elle devait convaincre les hommes. Elle s'est enracinée toujours plus profondément dans la conscience des générations suivantes: elle est restée jeune et vivante; elle s'est répandue sur la terre entière d'une manière encore jamais vue auparavant; elle est devenue aujourd'hui le mouvement humanitaire le plus vaste et le plus efficace du monde.

En cet instant où des couronnes sont déposées, en un unanime élan au pied des monuments commémoratifs érigés en l'honneur d'Henry Dunant, tant à Heiden, qu'à Zurich, et ici, à Genève, empli d'un sentiment de profonde gratitude, j'invite tous les membres et tous les

amis de la Croix-Rouge du monde entier à penser une fois de plus avec reconnaissance à ces hommes qui formaient le Comité des Cinq; le fondateur et les co-fondateurs de la Croix-Rouge. Nous ne pourrions les honorer mieux qu'en nous efforçant de poursuivre maintenant et d'une manière digne d'eux, la tâche commencée il y a 100 ans.

Aujourd'hui plus que jamais, nous croyons à la vérité profonde des principes de la Croix-Rouge et à la possibilité de les mettre en pratique; nous espérons qu'un nombre toujours plus grand d'hommes les reconnaîtront et que le désir ardent que nourrit l'humanité de pouvoir vivre dans un monde plus heureux, exempt de craintes et de misères, librement et pacifiquement, se réalisera un jour. C'est le vœu que nous formons en ce jour solennel.

Il y a 100 ans:

LE RÔLE JOUÉ PAR HENRY DUNANT À BERLIN EN SEPTEMBRE 1863 EN FAVEUR DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE GENÈVE ET SON VOYAGE À TRAVERS LES ETATS ALLEMANDS ET L'AUTRICHE

Dans sa séance du 9 février 1863, la Société genevoise d'utilité publique, sous la présidence de Gustave Moynier décide de prendre en sérieuse considération l'idée émise dans les conclusions du « Souvenir de Solferino ».

Cinq de ses membres sont alors désignés pour faire partie de la Commission constituée à cet effet (d'où le nom de « Commission des Cinq ») et qui se compose du Général Dufour, des Docteurs Maunoir et Appia et de MM. Moynier et Dunant.

La Commission se réunit pour la première fois le 17 février 1863. C'est au cours de cette séance que fut choisi le titre de « Comité international de secours aux militaires blessés »: le futur Comité international de la Croix-Rouge.

Quelques mois plus tard, le 25 août 1863, le président Moynier proposa au « Comité » de convoquer une conférence internationale à Genève. Henry Dunant annonça alors son intention de se rendre à Berlin où le « Cinquième Congrès international de statistique » doit tenir ses assises du 7 au 12 septembre.

Henry Dunant prend sur lui de rédiger une circulaire proposant aux gouvernements la neutralisation du personnel médical et des secourus volontaires et de remettre cette proposition à la quatrième section du Congrès spécialement composée de médecins militaires. Le rapporteur de cette quatrième section se trouvera être le Docteur Jean-Henri-Cristian Basting, délégué du Gouvernement hollandais qui s'était lié d'amitié avec Henry Dunant après la publication du « Souvenir de

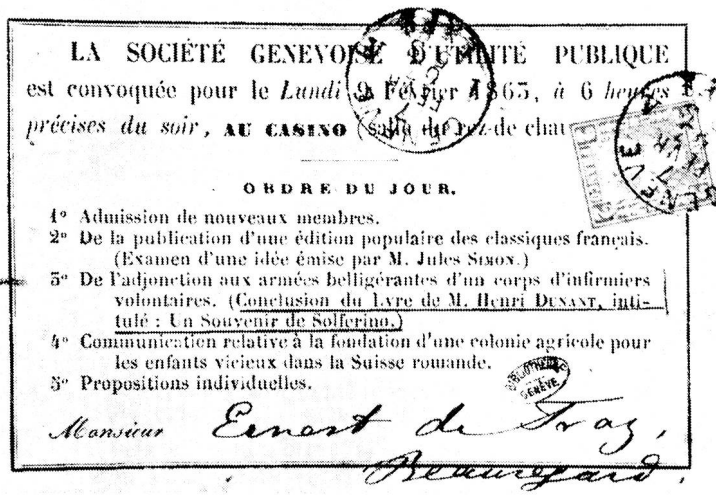
Solferino » qu'il s'appropriait d'ailleurs à traduire en hollandais.

Peu de temps avant le Congrès, il avait annoncé à Dunant son intention de le rejoindre à Berlin: « *...toutefois si le bon Dieu me le permettra, je tâcherai de vous y supporter dans toutes vos propositions que vous ferez au Congrès...* » « *Les journaux hollandais commencent à parler et bien favorablement de votre livre. — Je note tout ce que j'entends parler sur le sujet et je compte vous communiquer tout à Berlin...* »

« Il est difficile de se faire une idée, écrit Dunant dans ses mémoires au sujet de Basting, du dévouement de ce brave et honnête médecin hollandais, à partir du moment où il comprit mon désir de voir proclamer internationalement la neutralité des blessés de la guerre et de ceux qui leur portent secours, comme aussi de son zèle infatigable pendant mon premier séjour à Berlin, durant l'été 1863, alors que je désirais faire approuver mes vues sur ce sujet par le Congrès international de Statistique, placé sous le protectorat du Kronprinz Frédéric. »

Dunant a relaté dans ses mémoires leur rencontre avant l'ouverture des débats et quelques-unes des démarches faites par Basting pendant ce Congrès:

« *Le docteur Basting et sa femme étaient logés comme moi au-delà de la Sprée, au Toepfer's Hôtel, Karlsplatz, petit hôtel tenu à la vieille mode prussienne, où nous étions convenus de nous rencontrer afin d'agir d'un commun accord au sujet de la proposition de neutralisation et de l'idée d'un drapeau uniforme pour les*



Carte de convocation de la Société genevoise d'utilité publique, séance du 9 février 1863. L'ordre du jour traitait entre autres le point suivant: ...« De l'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires ». (Bibliothèque publique et universitaire de Genève)

ambulances. Le jour où la quatrième section du Congrès devait s'occuper de notre proposition, nous prenons un fiacre pour nous rendre à la séance. Le Dr Basting avait traduit en allemand le petit discours que j'avais préparé et qu'il devait prononcer en mon nom. Nous traversons la Sprée. Le vent souffle très fort. Les glaces des portières de notre « droschke » sont ouvertes à droite et à gauche, quand tout à coup les papiers destinés à être lus en séance et que nous avions étalés avec soin sur la banquette devant nous sont emportés hors de la voiture et tournoient sur le pont que nous traversons. Aussitôt nous sautons hors du fiacre en marche, sans même ouvrir les portières, et nous voilà courant après nos feuilles dispersées, prêtes à tomber dans l'eau.

A la fin, nous avons le bonheur de ressaisir tous ces précieux documents qui ont couru un si grand danger. Un vieux mendiant avait saisi à temps le petit discours du Dr Basting qu'il vint nous rapporter; et, de cette façon, le « speech » put être prononcé.»

Devant la quatrième Section du Congrès, composée de médecins civils et militaires, le Dr Basting recommande en quelques mots le sujet au Congrès, dont il engage les membres, « au nom du Comité de Genève et de la part de son honorable ami M. Dunant » à envoyer des délégués à l'Assemblée de Genève. Le Congrès donne son assentiment à ce court rapport, et le président fait remarquer qu'il n'y a pas lieu de voter sur ces conclusions. « Le Congrès, dit-il, doit à mon avis se contenter de prendre connaissance des tentatives de M. Dunant, lui témoigner sa reconnaissance et souhaiter que la Conférence projetée à Genève contribue à diminuer les sacrifices de santé et de vies que réclament les batailles.» Les médecins militaires présents sentent l'importance de la question de neutralité pour eux-mêmes, non pas dans leur intérêt personnel, mais dans celui des blessés. En conclusion, le Congrès de Berlin s'est montré très favorable aux idées avancées par Dunant et a admis « la formation dans tous les pays d'un corps sanitaire volontaire ».

Dunant fait de courtes apparitions aux autres séances. Tout son temps est consacré à des visites aux personnages les plus influents de Berlin, qu'il gagne à sa cause. « Mais pourquoi attendre? Pourquoi créer peut-être des difficultés par des retards, quand chaque

heure était désormais précieuse pour le bon succès de notre plan? »

A l'issue du Congrès de Statistique, ce dernier fait imprimer à ses frais, le 15 septembre, une nouvelle circulaire de trois pages qu'il envoie aux Souverains et aux Ministres de la guerre de presque tous les Etats d'Europe, dans laquelle il demande la neutralité des blessés, des ambulances, des hôpitaux, des corps sanitaires et des secourus volontaires officiellement reconnus. Enfin, il leur écrit directement, afin de solliciter l'envoi d'un délégué à la Conférence de Genève fixée au 26 octobre 1863.

Mais cela ne suffit pas et inlassablement Henry Dunant adresse des requêtes pour vaincre l'apathie et l'hésitation des gouvernements. Le 24 septembre, il quitte Berlin où il aura séjourné une vingtaine de jours pour entreprendre une extraordinaire campagne de propagande en faveur de l'envoi de délégués gouvernementaux à Genève. Au cours des quelques semaines qui demeurent encore jusqu'à l'ouverture de la Conférence, il parcoura plus de 3000 kilomètres à travers les Etats allemands et en Autriche. A ses propres frais, il se rend de pays en pays, de cour en cour pour supplier et persuader au nom de l'humanité!

Ce voyage de 3000 kilomètres le conduira successivement à Potsdam, à Dresde, puis à Vienne et ensuite à Munich, Stuttgart, Darmstadt et Karlsruhe. Tous ses interlocuteurs, frappés par sa foi, décident de se faire représenter à Genève. Les efforts de Dunant atteignent aussi Paris. Il écrit au Baron Darricau pour l'informer de ses succès auprès des Cours allemande et autrichienne. Il prie celui-ci d'intervenir auprès de Napoléon III. La réponse de ce dernier ne se fit guère attendre: « Vous irez à Genève, mon cher Darricau, pour représenter la France à cette Conférence.»

Tout au long de ses déplacements Dunant établit une correspondance avec Gustave Moynier, vice-président du Comité genevois de secours pour les militaires blessés.

Quelques passages de ces lettres donnent un aperçu des démarches et des entretiens d'Henry Dunant auprès des Cours européennes en vue de les intéresser à la Conférence de Genève et des résultats obtenus.

Berlin, 13 septembre 1863

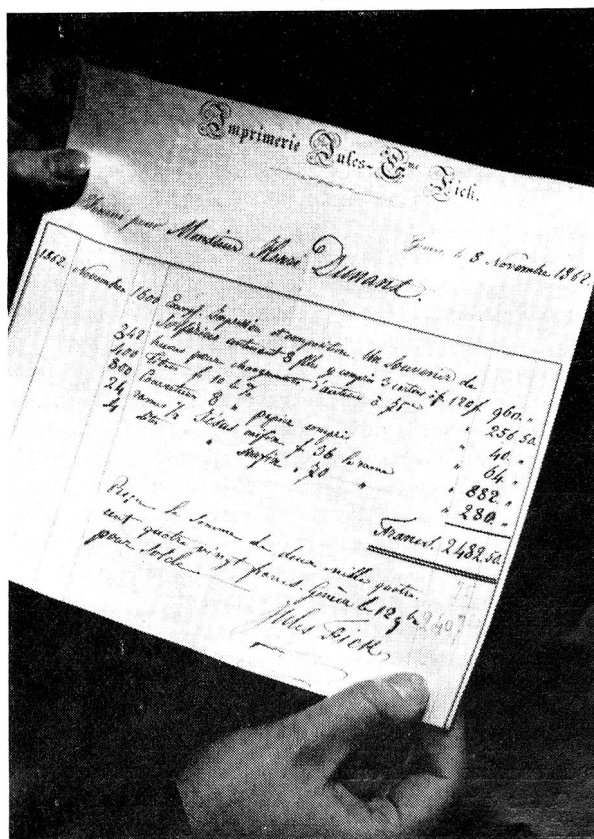
« Cher Monsieur,

Je suis heureux de vous envoyer copie de la communication ci-jointe que le Dr Basting vient d'envoyer au Journal des Débats et par laquelle vous verrez que le Congrès de Statistique a pris fort à cœur notre proposition et qu'il l'a recommandée officiellement. Les membres de la quatrième Section, dont je faisais partie, étaient surtout des Médecins militaires. Le Roi s'intéressa très vivement à cette question, il m'a fait demander, je lui ai été présenté... »

Dunant, on le voit, s'efforce d'obtenir les concours et les aides les plus précieux et n'hésite pas à s'adresser au roi en personne. Ce courage et cette audace portent leurs fruits, puisque dans sa lettre de Berlin datée du 15 septembre 1863, Dunant fait le récit suivant:

« ...Or figurez-vous que ce qui a le plus intéressé le Roi de tous les sujets que traitait le Congrès, c'est notre affaire. — Aujourd'hui, le Roi a envoyé à mon hôtel M. de Struberg, son Aide de Camp, pour me demander une note plus précise sur les pouvoirs ou instructions qu'il aurait à donner à Son envoyé, me priant également de lui adresser une nouvelle lettre détaillée avant une nouvelle entrevue... On trouve notre projet de Concordat excellent, mais on m'a fait sentir qu'il fallait

Cette facture datant de 1862 fournit des détails sur l'impression des 1600 exemplaires de la première édition du « Souvenir de Solferino » pour laquelle Henry Dunant versa 2407 francs suisses



que les Gouvernements eussent quelque chose de plus précis encore, relativement aux instructions qu'ils auront à donner à leurs délégués.

J'espère que nous en aurons de la Suède, du Danemark, Hanovre, Bavière, Mecklembourg, Prusse, Espagne et Italie, par les assurances que m'ont données des Membres du Congrès appartenant à ces diverses nations... »

Dresde, octobre 1863

« Cher Monsieur,

Bien à la hâte et au moment de partir pour Vienne, je vous écris pour vous dire que notre affaire a beaucoup intéressé à Dresde. On avait déjà décidé qu'un délégué serait envoyé à Genève. — Ce sera sûrement le Dr Gunther, médecin militaire qui est plein de notre idée; le Roi de Saxe a voulu me voir: « Cette question m'intéresse beaucoup et j'en ai déjà parlé avec mes Ministres... » A Berlin, le Ministre de la Guerre en est toujours plus monté et son aide de camp qu'il m'avait envoyé m'a dit textuellement: Le Ministre est très emporté pour votre idée.

Les trois points sont toujours trouvés par tous, une base sur laquelle les Gouvernements doivent être unanimes dans leurs instructions. — Je vous ai envoyé un certain nombre de la feuille imprimée à Berlin... »

Avant de retourner à Genève, Dunant va encore à Vienne où il reçoit un accueil non moins chaleureux que dans les autres pays. L'Archiduc Régner, en l'absence de l'Empereur d'Autriche François-Joseph, lui accorde une audience.

Vienne, octobre 1863

« Cher Monsieur,

Deux mots à la hâte pour vous répéter que l'Autriche enverra, suivant le dire du Dr Dreyer, médecin en chef de l'armée autrichienne, un Major et un médecin militaire. — L'Archiduc Régner m'a répété trois fois: « C'est une si belle idée et point impraticable », a-t-il ajouté la dernière fois.

Le Roi de Bavière est du même avis; il a dit à M. le Professeur Dr von Hermann, l'un de ses conseillers: « Je suis très partisan de l'idée de Monsieur Dunant. Comment cette idée n'a-t-elle pas surgi plus tôt. » — Nous aurons donc aussi un Député de la Bavière.»

Dunant a obtenu un succès évident dans ses entrevues avec les personnalités compétentes, appartenant aux différents Gouvernements. Il reçut de nombreuses marques de sympathie et d'encouragement, mais connut aussi à cette occasion des difficultés, de l'incompréhension et de la « tiédeur » de la part d'un certain nombre de ses interlocuteurs.

Dunant regagne Genève le 20 octobre 1863. Dès son arrivée, le Comité genevois se réunit et lui demande un compte rendu de son voyage. Il raconte ses visites, ses démarches, le succès remporté.

CIRCULAIRE
DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE
DU 26 OCTOBRE 1863

Quatre ans après Solferino, un an après la parution de « Un souvenir de Solferino » Dunant voit se concrétiser son « idée ». La Conférence internationale de Genève du 26 octobre 1863 eut un succès retentissant. Elle réunissait les représentants de 16 pays: Autriche, Bade,

D'autre part, dans sa séance du 9 novembre 1863, le Comité de Genève, constitué désormais en Comité international sous la présidence du général Henry Dufour et avec Henry Dunant comme secrétaire, décide d'adresser à tous les Etats d'Europe un questionnaire par lequel il demande aux gouvernements:

- a) *s'ils sont disposés à accorder leur appui au Comité de secours qui s'est formé dans leur propre pays;*
- b) *s'ils acceptent le principe de la neutralisation en temps de guerre des ambulances et des hôpitaux militaires, du personnel sanitaire, etc.;*
- c) *si un signe distinctif sous forme d'un drapeau blanc avec une croix rouge pourrait être universellement admis.*

CONFÉRENCE INTERNATIONALE.

A GENÈVE, LE 26 OCTOBRE 1863

SOCIÉTÉS DE SECOURS
INTERNATIONALES ET PERMANENTES POUR LES
MILITAIRES BLESSÉS EN TEMPS DE GUERRE

S. E. Monsieur le Comte d'Eulenburg, Ministre de l'Int Prusse, a fermé solennellement le Congrès de Statistique de 1^{er} moi 12 Septembre.

Dans cette séance, le Congrès, qui avait été nanti du st formation des Sociétés internationales et permanentes de secours Militaires blessés en temps de guerre, a pris une résolution en favorable à ce projet.

M. Henry Dunant, de Genève, l'auteur de « Un Souvenir de Solferino », qui, comme on le sait, a proposé la formation de ces Sociétés, a été délégué par le Comité de Genève, pour assister au et il a présenté au nom de ce Comité une convocation pour l'Assemblée internationale sur ce sujet spécial, qui aura lieu à G.

26 Octobre. Cette proposition avait été remise à la 4^e section du Congrès, composée en partie de médecins militaires, pour qu'elle en fit un rapport à l'Assemblée générale. Ce rapport a été très-sympathique à cette question; et le rapporteur de la 4^e section, qui se trouvait être justement M. le Docteur Basting, chirurgien-major des Pays-Bas, traducteur de « Un Souvenir de Solferino », et qui connaissait à fond le plan proposé, l'a développé à l'Assemblée et a invité les membres du Congrès à se rendre à la conférence de Genève le 26 Octobre.

Les conclusions de la 4^e section ont été adoptées à l'unanimité avec des marques de vive approbation.

En conséquence de l'accueil favorable fait à son plan par le Congrès de Statistique, le Comité de Genève propose, en vertu de son projet de Concordat:

1^o Que chaque Gouvernement de l'Europe daigne accorder une Protection spéciale et Son haut Patronage au Comité général qui doit être créé dans chacune des capitales de l'Europe, et composé des personnes les plus honorables et les plus estimées.

2^o Que ces mêmes Gouvernements déclarent que désormais le personnel médical militaire et ceux qui en dépendent, y compris les secourus volontaires reconnus, seront regardés comme personnes par les puissances belligérantes.

3^o Que, en temps de guerre, les Gouvernements s'engagent à faciliter les moyens de transport du personnel et des provisions que ces Sociétés enverront dans les pays envahis par la guerre.

Enfin, le Comité de Genève désire que la Conférence Internationale étudie et discute les moyens de réaliser cette œuvre éminemment humanitaire et philanthropique tout en respectant les lois, les usages et les coutumes des différentes nations de l'Europe.

Il désire également que la Conférence examine comment, dans une lutte entre grandes puissances, on pourra porter les secours les plus efficaces sur le théâtre de la guerre, pour les ressortissants de l'une et l'autre armée, en évitant soigneusement toute idée d'espionnage et tout ce qui serait en dehors du but spécialement charitable et chrétien de cette œuvre excellente.

Le Comité de Genève espère donc que les Gouvernements de l'Europe voudront bien donner à leurs délégués à cette Conférence, les instructions nécessaires à ces divers égards.

Le Secrétaire du Comité de Genève

J. HENRY DUNANT.

Berlin, le 15 Septembre 1863.

Bavière, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hanovre, Hesse, Italie, Pays-Bas, Prusse, Russie, Saxe, Suède et Norvège, Suisse, Wurtemberg.

C'est à cette conférence que furent établies les bases du mouvement de la « Croix-Rouge ».

Il y eut quatre séances, au cours desquelles les débats furent nombreux, les contrepropositions s'ajoutant aux propositions, chaque délégué présentant ses idées selon un plan bien déterminé. Enfin, la Conférence vota des résolutions recommandant la formation, dans tous les Etats, de comités ou d'associations privées de secours aux blessés, formulées en 10 articles et 3 vœux d'une importance notoire pour l'histoire de la Croix-Rouge*.

Faisant suite aux résolutions de la Conférence internationale de Genève du 26 au 29 octobre 1863, des Comités de secours aux blessés militaires se créèrent rapidement dans différents pays d'Europe.

Le questionnaire avait pour but de préparer soigneusement la future Conférence diplomatique officielle du 22 août 1864.

Comme il l'avait fait déjà en automne 1863, Henry Dunant, conscient des efforts que demandent la préparation de cette nouvelle Conférence, repart pour une « nouvelle campagne d'agitation » qui le conduira cette fois en France.

* Voir revue « La Croix-Rouge suisse » du 15 janvier 1963, page 9.